

Economie | L'Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux Aéroport sur les fonds baptismaux



Ce vendredi 25 septembre à l'occasion du Conseil de Bordeaux Métropole, les élus ont acté, la création d'une Opération d'Intérêt Métropolitain sur la zone économique de l'aéroport et de Bordeaux Aéroparc. Une décision qui consacre ce périmètre au Nord Ouest de la Métropole comme un de ses poumons économiques forts, et dont le développement à venir, et encore important, se verra ainsi accompagné par l'action publique. « Une première en France », relève-t-on du côté de Mérignac.

Géographiquement parlant, l'OIM ceinture l'aéroport de Bordeaux Mérignac. Son périmètre, dont l'évolution n'est pas exclue à terme, se délimite au nord par les zones naturelle de la Jalle, à l'est par la rocade, à l'ouest par la limite communale de Mérignac et au sud par l'avenue François Mitterrand. Une zone économique forte de 35 000 emplois pour le moins attractive, comme en témoignent le regroupement des établissements Thalès ou la récente implantation de Dassault Falcon Services.

Pour autant ce bassin d'emplois ne se limite pas au secteur aéronautique ni à sa composante militaire. Il englobe également la zone de bureaux de l'aéroport, sa composante tertiaire, le principal pôle du BTP de l'agglomération (plus d'un milliard de chiffre d'affaires cumulé), une grande partie des entreprises du numérique et de la finance (plus de 3 000 emplois directs).

Fort de nombreux projets d'investissements privés, un potentiel de croissance de 10 000 emplois supplémentaires d'ici à 2030, et d'un stock de 350 à 400ha à aménager au cœur de ce bassin d'activités, Bordeaux Métropole avait tout intérêt à accompagner ce développement afin que celui-ci ne se fasse pas de façon anarchique et déstructurée.

Définir une stratégie d'aménagement Le projet porté par l'OIM, sur une période de 15 à 20 ans aura en effet pour vocation principale de définir d'une stratégie d'aménagement articulant accompagnement des entreprises, développement urbain, question des déplacements, développement des infrastructures de desserte et de communication sans oublier la valorisation du patrimoine environnemental. Il s'agira alors d'élaborer un programme d'équipements publics et d'aménagements d'infrastructures en phase avec les développements urbains et immobiliers, de mettre en place une offre immobilière et de terrains aménagés coordonnée, allant de pair avec une action foncière d'anticipation, et enfin de restructurer l'offre de services de mobilité sur un territoire par où transitent environ 230 000 véhicules par jour.

En charge du pilotage de cette vaste opération, un comité de projet et un comité stratégique ont été instaurés. Le

premier réunira les maires des communes concernées et les élus de Bordeaux Métropole, le second rassemblera ces mêmes élus, ainsi que différents acteurs économiques et institutionnels, dont les représentants de Bordeaux Technowest et de La Fab.



Solène Méric

Crédit Photo : JPC24 sur Flickr.

Publié sur aqui.fr le 28/09/2015

[Url de cet article](#)